



→ **ÉDITORIAL**

**Karine Reverte,**  
directrice du CCAH

Depuis quelques années, de nouvelles formules d'habitat pour les personnes handicapées

voient le jour en France. Souvent voulues et imaginées par les personnes handicapées et leurs proches, ces alternatives au logement institutionnalisé révèlent avant tout le désir profond des personnes de choisir leur mode de vie, leur mode d'habiter. Ces projets collectifs sont à taille humaine et au-delà de la seule question du logement, l'enjeu qu'ils représentent est bien celui de l'habitat comme outil du lien social et outil d'inclusion dans la cité. Un logement autonome certes, mais avec des services communs associés, un support logistique, une coordination potentielle. Or comment inventer ce nouveau modèle économique avec des financements publics conçus pour un autre logiciel ? L'imagination et la négociation s'organisent : PCH mutualisée, partenariat avec les bailleurs sociaux, implication des familles, des associations, création de foncières, de fonds d'investissement, etc. Pour passer de cette expérimentation locale à un véritable changement d'échelle, il convient certainement d'inventer un nouveau modèle économique qui permette de mobiliser les dispositifs financiers de droit commun en les adaptant à la singularité des habitants en situation de handicap. En ce qui nous concerne, le CCAH et ses membres, qui contribuent au financement du logement des personnes handicapées, participeront bien évidemment à cette r-évolution des modes d'habitat.

Actualités du CCAH → pages 1 et 2

Calendrier des prochaines formations → page 2

Bonnes pratiques → page 3

3 questions à Nathalie Gateau → page 4

Actualités du handicap → page 5

**ACTUALITÉS DU CCAH**

*Vous êtes acteur du secteur associatif, de l'économie sociale et solidaire, Vous portez un projet innovant destiné aux personnes handicapées vieillissantes*

**Le CCAH accompagne l'avancée en âge des personnes handicapées**

L'avancée en âge des personnes handicapées est aujourd'hui une réalité qui pose de nombreux défis à la société. D'autant qu'un défaut d'anticipation nous confronte encore aujourd'hui à un manque de solutions adaptées. Les enjeux sont donc nombreux, tant sur le plan social que médical ou de la prévention. C'est pourquoi le CCAH et ses membres souhaitent soutenir le développement de projets permettant de :

- **Accompagner la transition vers la cessation d'activité**, quel que soit le milieu de travail de la personne handicapée ;
- **Proposer des solutions d'habitat** permettant à chacun de choisir une réponse adaptée à ses attentes et sa situation ;
- **Maintenir le lien social en anticipant l'isolement**, en prévenant la détresse psychologique et en

maintenant les liens sociaux et familiaux après un changement de cadre de vie ;

- **Favoriser la prévention santé et l'accès aux soins** en repérant les signes et les effets du vieillissement, en anticipant les risques de santé liés au vieillissement, et en facilitant l'accès aux soins ;
- **Accompagner la fin de vie des personnes ;**
- **Assister la perte d'autonomie**





dans un objectif d'autonomie, de confort, de prévention ;

### LE CCAH VOUS ACCOMPAGNE

(mise en lien, structuration et promotion du projet, recherche de financements)



Les membres du CCAH soutiennent les porteurs de projet en finançant l'ingénierie de projet, l'investissement matériel ou immobilier. Ils soutiennent également les démarches d'expérimentation à travers le financement de dépenses de fonctionnement sur une phase de démarrage et d'évaluation du projet.

#### POUR EN SAVOIR +

> [ccah.fr](http://ccah.fr)

## Loi travail – des mesures concrètes pour les personnes handicapées et leurs aidants

La loi relative au travail, à la modernisation du dialogue social et à la sécurisation des parcours professionnels du 8 août 2016 apporte quelques avancées pour les personnes en situation de handicap et leurs familles. Des mesures saluées par certaines associations représentatives des personnes handicapées dont la CNAPE, la Fegapei et l'Unapei.

La loi apporte une reconnaissance légale au dispositif d'emploi accompagné des travailleurs handicapés nécessitant un suivi médico-social dans le milieu ordinaire - jusque-là développé sous forme expérimentale. Destiné tant aux salariés handicapés qu'aux employeurs, il permet d'apporter, à tout moment du parcours professionnel, un accompagnement médico-social et un soutien à l'insertion professionnelle.

Les possibilités de formation pour les travailleurs d'ESAT sont renforcées. Le compte personnel d'activité, participant au droit à la qualification professionnelle, sera ouvert à toutes les personnes de plus de 16 ans accueillies en ESAT. La loi fixe notamment les modalités d'utilisation et de financement dans les ESAT du compte personnel de formation (CPF).

Afin de décloisonner les dispositifs et structures chargés de l'accompagnement des personnes handicapées, les missions des Cap emploi sont élargies au maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap.

D'autres mesures :

- L'orientation vers le médecin du travail des travailleurs reconnus handicapés dès leur embauche pour un suivi individuel adapté de son état de santé.

- Une dérogation à l'interdiction de prendre plus de 24 jours ouvrables de congés payés d'affilée pour les salariés justifiant de la présence d'un enfant ou adulte handicapé au sein de leur foyer.

- Le droit pour tout salarié à au moins deux jours de congés rémunérés supplémentaires pour l'annonce de la survenue d'un handicap chez un enfant.

- L'abaissement de l'ancienneté nécessaire dans l'entreprise à un an pour le congé de proche aidant.

- Le droit à du repos supplémentaire en cas de majoration du temps trajet entre le domicile et le lieu habituel de travail du fait d'un handicap.

#### POUR ALLER + LOIN

> [legifrance.gouv.fr](http://legifrance.gouv.fr)

### CALENDRIER

## Prochaines formations

#### ACCUEILLIR DES PERSONNES HANDICAPÉES

17/01/2017

Accueillir du public handicapé : une compétence nécessaire pour améliorer votre accessibilité.

13/01/2017

Accueillir des étudiants handicapés : réunir les

conditions de la réussite des étudiants en situation de handicap au sein de son établissement.

#### EMPLOYER DES TRAVAILLEURS HANDICAPÉS

24/01/2017

Utiliser efficacement les aides du FIPHFP : s'approprier le

nouveau catalogue des aides du fiphfp (spécifique fonction publique).

#### CONSEILLER DES PERSONNES HANDICAPÉES

12/01/2017

Comprendre le(s) handicap(s) : sensibilisation au handicap : s'initier aux handicaps,

comprendre le secteur et son évolution.

09/12/2016

S'engager sur la thématique des aidants : le rôle indispensable des aidants familiaux.

Contact : [valerie.chailot@ccah.fr](mailto:valerie.chailot@ccah.fr) / 01 42 27 73 25

### Accueil temporaire de Croisilles : un double accompagnement pour les personnes en situation de handicap et leurs aidants proches



Porté par l'UDAPEI 62 et adossé à la maison d'accueil médicalisée « le domaine des Berges de la Sensée », l'accueil temporaire de Croisilles recevra 10 adultes et personnes handicapées vieillissantes ayant besoin d'un accompagnement dans les actes essentiels de la vie quotidienne et de soins constants.

Face à l'évolution de la demande des personnes en situation de handicap et de leurs aidants vers plus de souplesse et de personnalisation, l'objectif du projet est

de diversifier les solutions de répit et de proposer des réponses adaptées à chaque parcours de vie.

Le futur accueil temporaire s'articulera autour de quatre activités pour offrir des temps d'information et de relai.

- Une mission de répit proposera des accompagnements individualisés : hébergement temporaire, accueil de jour et de nuit et accueil d'urgence. Un service de répit à domicile a démarré en juin 2016.

Des professionnels sont présents sur une journée ou demi-journée au domicile de la personne en situation de handicap pour relayer l'aidant. Ce dispositif permet à la fois le maintien et l'amélioration des capacités de la personne mais également de renforcer les compétences de l'aidant (communication verbale et non-verbale, apprentissage thérapeutique).

- L'accueil temporaire réalisera des actions d'information, d'écoute et de soutien aux aidants sous la forme d'entretien

individuel, de réunion d'information ou l'organisation de café des aidants et de groupes de pairs.

Enfin l'accueil temporaire travaillera en partenariat avec les acteurs de la santé (médecins, généralistes et spécialistes, psychiatres) et les acteurs du service à domicile. Le réseau de partenariat est un élément clé du projet pour notamment identifier de nouveaux publics, sensibiliser et rassurer les aidants dans leurs rôles. L'accueil temporaire de Croisilles sera ainsi un lieu de ressource et d'information pour répondre aux difficultés des personnes accompagnées et de leurs aidants proches.

#### + D'INFORMATIONS

03 21 16 16 80

> [mas.croisilles@udapei62.fr](mailto:mas.croisilles@udapei62.fr)

### Foyer de vie Le Béal : la maison dans les lavandes

Situé à Taulignan dans le sud de la Drôme, le foyer de vie Le Béal, ancien atelier de tissage de soie, accueille une vingtaine d'adultes déficients intellectuels. Le foyer se compose de 4 maisons dans lesquelles vivent 5 à 6 résidents appelés compagnons. Ces compagnons sont soutenus, dans chaque maison, par des éducateurs dont une famille avec enfants qui vit sur place et 2 jeunes volontaires, un français en service civique et un européen en programme Erasmus. L'ambiance est conviviale, rassurante. Chacun participe activement au quotidien de la maison. Le projet d'établissement privilégie un mode d'accueil familial. Les travaux liés au jardin, avec le maraichage et la distillerie de lavande, représentent un axe fort du projet. Au foyer de vie Le Béal, la moyenne d'âge

est de 48 ans. Depuis 2013, face à cette avancée en âge des résidents, l'association Camphill le Béal, qui gère l'établissement, a entamé une réflexion sur la question du vieillissement. Pour permettre à chaque compagnon de rester dans le foyer le plus longtemps possible, elle va rénover l'une des maisons pour en améliorer le confort. Un studio avec terrasse et entrée dépendante sera également aménagé pour un compagnon souhaitant plus d'autonomie et de tranquillité dans son quotidien.

Enfin, pour encourager la mixité sociale et maintenir le côté familial du foyer dans un esprit de désinstitutionnalisation, l'association aménagera une nouvelle chambre et un appartement indépendant destinés à de nouveaux éducateurs et à leur famille.



#### + D'INFORMATIONS

Foyer de vie Le Béal  
04 75 53 55 33

> [contact@lebeal.org](mailto:contact@lebeal.org)

> [lebeal.org](http://lebeal.org)

## 3 QUESTIONS À

# Nathalie Gateau

→ Directrice de l'action sociale - Groupe de Protection sociale APICIL

### Quelles sont les orientations prioritaires de l'action sociale du groupe APICIL ?

Le Groupe APICIL, au travers de son fonds social Retraite, suit les axes recommandés par les fédérations AGIRC ARRCO, c'est-à-dire le retour à l'emploi des personnes fragilisées par un chômage de longue durée ou une situation de handicap. Nous pilotons à cet égard l'Espace Emploi de Lyon. Concernant l'accompagnement des aidants, nous finançons la Fondation France Répit et les Centres de répit Famille. Autres axes de travail du groupe APICIL, la prévention primaire du vieillissement avec les centres de prévention régionaux et l'accompagnement du Grand Age à travers nos Ehpad et des actions de maintien à domicile. Enfin, avec notre fonds social Assurances de personnes, nous travaillons sur 3 axes : la santé en entreprise, l'accompagnement du handicap et la lutte contre la douleur.

### Sur le champ du handicap, quelles sont, les actions menées actuellement par APICIL ?

Nous sommes partenaire fondateur du Fonds Handicap et Société avec la Mutuelle

Intégrance afin de développer des actions sur l'accessibilité aux soins, à la culture, aux sports et à l'emploi. Les actions phares de ce Fonds sont le prix Handi Livres chargé de la promotion de la littérature sur le Handicap et le Cercle qui assure la promotion d'idées nouvelles auprès des parlementaires. Nous finançons également le mouvement Handisport et l'intégration par le sport. Par ailleurs, nous sommes impliqués au côté d'Handeo pour développer l'observatoire des aides humaines. Cet outil a pour objet de recenser et fournir aux personnes handicapées des connaissances fiables sur les aides humaines et renforcer leur pouvoir d'action. Avec cette association, nous soutenons également la labellisation Cap Handeo des services d'aides à la personne qui garantit la visibilité de l'excellence des services dédiés aux personnes en situation de handicap.

### De quelle façon travaillez-vous et collaborez-vous avec le CCAH ?

Le CCAH nous permet d'avoir accès à des projets innovants en matière d'accompagnement du handicap. L'expertise des études menée par le CCAH nous conforte dans nos choix et sécurise la pérennité des projets engagés.

© Véronique Vedrenne



### ■ Semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées du 14 au 20 novembre 2016

La Semaine Européenne pour l'Emploi des Personnes Handicapées (SEEPH), organisée par l'Adapt mobilise de nombreux partenaires associatifs, institutionnels et entreprises pour mettre en relation demandeurs d'emploi en situation de handicap et recruteurs mais également sensibiliser le grand public pour changer de regard sur le handicap. Placée sous le parrainage de Marie-Anne Montchamp – ex-secrétaire d'État auprès du Ministre de la Santé et de la Protection Sociale – le programme de cette 20ème édition abordera l'innovation et le numérique avec des événements partout en France et en Europe : intelligence collective, rencontres citoyennes, débats, actions emploi et sensibilisation pour favoriser l'accès à l'emploi des personnes en situation de handicap.

[Plus d'information](#)

### ■ Premières Assises Citoyenneté et Handicap

Ces Assises sont organisées par le Journal des Acteurs Sociaux (JAS) et le Comité

d'entente des associations représentatives des personnes handicapées et de parents d'enfants handicapés, des partenariats institutionnels et privés le 17 novembre à Paris. Avec la loi de 2005, les avancées pour les personnes en situation de handicap ont porté sur les droits, les besoins matériels et l'accessibilité mais l'inclusion des personnes dans la vie sociale, la vie quotidienne, l'emploi doit encore être améliorée. Pour répondre à ces enjeux, les acteurs du handicap échangeront autour de la dimension inclusive de notre société et proposeront des réponses pour faire face à ces nouvelles évolutions sociétales.

[Plus d'information](#)

### ■ État des lieux du secteur de l'aide à domicile par l'observatoire d'Handéo

Handéo'scope publie pour la deuxième année consécutive son baromètre articulé autour de trois thématiques : Handicap, Aides Humaines et Domicile. Il s'adresse à tous les acteurs du handicap et du domicile pour valoriser les services d'aide qui accompagnent les personnes en situation de handicap. En quelques chiffres : 2,4 millions d'adultes et 330 000 enfants accompagnés,

4 millions de personnes non professionnelles aident de façon régulière et à domicile une personne en situation de handicap. En 2015, 1 062 299 personnes ont bénéficié de l'AAH et 184 000 personnes ont perçu la PCH. 29 millions d'heures d'interventions auprès d'un public en situation de handicap soit 1/10<sup>e</sup> des heures d'intervention. Ce baromètre est alimenté par les travaux de l'observatoire national des aides humaines dont l'objectif est de mieux comprendre les attentes et besoins des personnes en situation de handicap

[Plus d'information](#)

### ■ Rencontres scientifiques de la CNSA : Autonomie et qualité de vie : entre pratiques et aspirations

Les 4èmes rencontres scientifiques de la CNSA qui se dérouleront les 12 et 13 décembre 2016, porteront sur les apports scientifiques autour de la qualité de vie des personnes en situation de handicap. Les intervenants et participants échangeront sur la conciliation parfois complexe entre aspirations des personnes et enjeux pratiques en termes d'accompagnement.

[Plus d'information](#)

#### LES GROUPES DE PROTECTION SOCIALE

AGRICA - AG2R LA MONDIALE - APICIL - AUDIENS - B2V - CRC - HUMANIS - IRCEM - IRP AUTO - KLESIA - LOURMEL - MALAKOFF MÉDÉRIC - PRO BTP

#### LES MUTUELLES

CNG-MG MUTUELLE DE LA GENDARMERIE - LA MUTUELLE GÉNÉRALE - MASFIP - MCDEF - MGEN - MIP - MNH - MUTUELLE DU PERSONNEL DU GROUPE SOCIÉTÉ GÉNÉRALE - INTÉGRANCE - MUTUELLE RENAULT

#### LES ENTREPRISES, COMITÉS D'ENTREPRISE, CAISSES D'ACTION SOCIALE ET AUTRES ORGANISMES

ACAS du CEA - AFEH DE LA POSTE ET DE FRANCE TÉLÉCOM - ANCV - APAS BTP - ASSOCIATION DES ANCIENS ÉLÈVES ET DIPLÔMÉS DE L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE - BNP PARIBAS - CAES du CNRS - CCAS DU PERSONNEL DES INDUSTRIES ÉLECTRIQUE ET GAZIÈRE - CRÉDIT AGRICOLE SA - CRÉDIT COOPÉRATIF - OCIRP - SNCF

**ccah**  
ENSEMBLE, HANDICAP ET SOCIÉTÉ

#### LES ASSOCIATIONS NATIONALES

ANAÉ - ANCREAI - APF - AUTISME FRANCE - CESAP - CNAPE - CROIX ROUGE FRANÇAISE - FAF - FÉDÉRATION D'AIDE À LA SANTÉ MENTALE CROIX-MARINE - FÉDÉRATION DES APAJH - L'ADAPT - ORDRE DE MALTE FRANCE - UNAFAM - UNAFTC - Unapei - U.N.A.P.H. - UNIOPSS

7, RUE TREILHARD  
75008 PARIS  
TÉL. : 01 42 27 78 51  
[www.ccah.fr](http://www.ccah.fr)